



R.E.L.A.I. JEUNESSE

Pour les mineurs à partir de la 6^{ème}

JUILLET 2020

Réservations

au

01 48 86 05 56

CONDITIONS D'INSCRIPTION :
IL FAUT ÊTRE ADHÉRENT AU SERVICE R.E.L.A.I. JEUNESSE

- DOCUMENTS À REMPLIR SUR PLACE PAR LE TUTEUR
 - PHOTO D'IDENTITÉ DU JEUNE
 - CARNET DE VACCINATION
 - ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE
 - PIÈCE D'IDENTITÉ DU TUTEUR
 - 12 EUROS EN ESPÈCES
- OU PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE R.E.L.A.I. JEUNESSE



Lundi : 13 h - 19 h
du mardi au vendredi : 9 h - 12 h ; 13 h - 19 h

relai.jeunesse@mairie-saint-maur.com
www.saint-maur.com
facebook.com/relaijeunesse

Les activités proposées pendant
les vacances scolaires ont pour vocation
la pratique de loisirs.
Il ne s'agit pas d'un stage club.

Du 29 juin au 3 juillet

Aviron, 40 €. Sauf le 29 juin. SCHELCHER Aviron Club, 14h - 16h.

Paddle, 40 €. Base nautique de La Pie, 14h - 16h30.

Chantier Ados à l'Abbaye, 5 €.

2 impasse de l'Abbaye, 14h20 - 17h30.

Du 13 au 17 juillet

Paddle, 35 €. Base nautique de La Pie, 14h - 16h30.

Golf, 35 €. Golf du parc du Tremblay, 14h - 16h30.

Tennis, 35 €. Stade Chéron, 14h - 16h.

Du 6 au 10 juillet

Stand up, 40 €. Du 6 au 8 juillet. Théâtre d'Arsonval, 14h - 18h.

Kayak, 40 €. 131 avenue du Bac, 10h - 12h ou 13h30 - 15h30.



Du 20 au 24 juillet

Aviron, 40 €. Sauf le 20 juillet. SCHELCHER Aviron Club, 14h - 16h.

Tennis, 40 €. Stade Chéron, 14h - 16h.

Du 27 au 31 juillet

Paddle, 40 €. Base nautique de La Pie. 14h - 16h30.

Tennis, 40 €. Stade Chéron, 14h - 16h.

Attention, obligatoire :

- Pour l'ensemble des activités, les jeunes doivent avoir du **gel hydroalcoolique et un masque.** Celui-ci devra être porté **dès son arrivée sur le lieu de l'activité** et à chaque fois que la distanciation physique ne pourra pas être respectée. Les gestes barrières devront être respectés durant toute l'activité.
- Pour les activités nautiques (kayak, aviron, paddle), un «**test préalable aux activités nautiques**» doit être fourni au moment de l'inscription. **A réaliser en piscine avec un maître-nageur.**